

28 mai 1971, Québec

Conférence provinciale-municipale

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Chers amis,

Cette première Conférence provinciale-municipale aura atteint son but. Dans un esprit de collaboration et de coopération, nous avons pu avoir durant ces deux jours, un dialogue franc et constructif sur l'ensemble des problèmes municipaux. Nous avons pu constater jusqu'à quel point la perception que nous avons de ces problèmes pouvait varier selon que nous les regardions globalement c'est-à-dire à l'échelle de la province, ou localement c'est-à-dire à l'échelle d'un territoire urbain ou rural nécessairement plus limité.

Les discussions de ces deux journées mémorables ont clairement mis en évidence la nécessité d'adopter des politiques flexibles et souples si nous voulions vraiment trouver des solutions pratiques et efficaces à l'ensemble de nos problèmes municipaux. Ces problèmes, ils varient considérablement en volume comme en importance d'une région à l'autre et, même à l'intérieur d'une même région, ils s'expriment dans des termes différents selon que l'on se trouve en milieu urbain ou rural.

Une véritable politique municipale doit tenir compte de ces dimensions multiples des problèmes municipaux, cela fait partie de la réalité à laquelle nous avons à faire face. Le gouvernement du Québec a la responsabilité d'assurer le progrès et le développement de l'ensemble du territoire québécois. Sa politique municipale vise à garantir au citoyen québécois, quel que soit le milieu dans lequel il vive, une qualité de services municipaux comparables et uniformes, d'une région à l'autre du Québec. C'est là notre responsabilité et nous entendons l'assumer, non pas dans une conception globalisante et nécessairement théorique et abstraite mais plutôt en faisant en sorte que nos politiques municipales rejoignent le concret des choses, c'est-à-dire qu'elles puissent satisfaire aux exigences du développement de l'ensemble du Québec comme à celles des besoins et des caractéristiques du milieu local ou régional dans lequel un problème municipal se pose.

Cette Conférence provinciale-municipale aura été avantageuse tant pour le gouvernement que pour les municipalités et la population du Québec en général. Elle nous aura permis de nous sensibiliser davantage à l'ampleur de nos problèmes et à la complexité des solutions qu'il nous faut, ensemble, inventer. Je dis ensemble parce que telle est bien l'une des conclusions majeures de cette conférence. Le gouvernement et les municipalités doivent absolument travailler ensemble, coordonner leur action, entretenir des rapports constants et mieux structurés.

Les nombreux mémoires, commentaires et suggestions que vous nous avez transmis permettront au gouvernement de réviser certaines positions et de mieux adapter à la réalité d'aujourd'hui nos politiques et nos structures.

Il nous faut faire face aux conditions nouvelles que le changement nous impose: prévoir ce que demain nous réserve et dès maintenant nous équiper en conséquence. En acceptant des responsabilités d'administrateurs élus, de représentants du peuple québécois, à quelque niveau que ce soit, nous avons en même temps accepté de le servir au meilleur de notre connaissance et pour le bien servir, il nous faut disposer de moyens nouveaux, d'instruments modernes pour assurer la prospérité économique et le progrès social de toutes les régions et municipalités du Québec.

Depuis deux jours, vous avez discuté de la réforme des structures municipales et du partage des compétences entre l'État et les municipalités et vous avez échangé des opinions sur les critères, les principes et l'orientation d'une réforme de la fiscalité municipale. Vous avez démontré votre volonté de vous adapter aux exigences d'une société moderne et vous avez accepté de participer à son évolution et je vous en félicite.

Il nous faudra maintenant, ensemble, passer à l'action. Le gouvernement du Québec est prêt à prendre ses responsabilités en adoptant des politiques dynamiques dans tous les secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle.

Les municipalités du Québec seront-elles en mesure de nous seconder, de nous appuyer et d'emboîter le pas? J'en ai personnellement la conviction et je n'ai aucun doute que vous saurez assumer, à votre niveau, les lourdes responsabilités qui sont vôtres. Il m'apparaît essentiel que nous nous donnions de nouveaux mécanismes de consultation afin que ce dialogue que nous avons engagé depuis deux jours, se poursuive et qu'entre deux Conférences provinciales-municipales, l'évolution de nos structures et la coordination de nos politiques puissent continuer de se faire.

La préparation de la présente Conférence provinciale-municipale a permis au gouvernement de se faire une idée plus juste de l'ampleur de ses activités à caractère municipal et du nombre extraordinaire des programmes, des subventions de des services fournis aux municipalités par les ministères ou organismes gouvernementaux.

Nous nous sommes rendu compte aussi des lacunes et des faiblesses relatives de l'ensemble de ces mesures. Nous avons, nous aussi, à réformer certaines de nos méthodes. Les recherches et les travaux qu'ont dû effectuer plusieurs comités interministériels nous ont d'autre part démontré la carence grave qui existe actuellement sur le plan de la qualité des statistiques municipales et des informations générales disponibles.

Les réformes que nous préconisons sont justifiées. Pour mener à bien ces réformes, nous devons posséder des instruments plus précis et des mécanismes plus élaborés de

coordination et d'information dans le domaine de la fiscalité et de l'administration municipales.

Par ailleurs, nous sommes aussi obligés de nous assurer que les argents additionnels mis dans l'avenir à la disposition des municipalités du Québec, seront générateurs de progrès économique et social pour l'ensemble du Québec. Toute réforme municipale qui resterait en marge des grandes priorités de la société québécoise risquerait à la longue de desservir les intérêts véritables du Québec.

Voilà pourquoi, nous devons modifier en profondeur les systèmes comptables de nos municipalités et moderniser les procédures et les structures de gestion en vue d'en faire de véritables outils d'analyse et de contrôle adaptés à l'administration municipale moderne. L'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons actuellement de faire une évaluation concrète à la fois de la capacité administrative, de l'effort fiscal et de la contribution économique et sociale de nos municipalités rend encore plus difficile et plus ardue la solution de nos problèmes municipaux.

Le gouvernement s'apprête, dans plusieurs domaines, et parmi les principaux, je mentionnerai plus particulièrement l'évaluation foncière, la planification municipale, l'urbanisme, le développement industriel, la protection du milieu, à accroître considérablement les pouvoirs des municipalités. Ces modifications du cadre traditionnel d'opération de nos municipalités posent le problème de la réforme des structures et de la fiscalité municipales.

Le ministre des Affaires municipales a eu l'occasion de discuter longuement avec vous de la réforme des structures municipales et d'un nouveau partage des responsabilités provinciales-municipales. A partir du Livre Blanc rendu public récemment sur la réforme des structures municipales, vous avez eu au cours de la journée d'hier des échanges fructueux et constructifs.

Cet après-midi, on vous a remis un document de travail sur le financement municipal. Dans son allocution, le ministre des Finances a insisté sur les trois grands principes qui ont guidé le gouvernement dans l'élaboration de ses propositions de réformes de financement municipal, à savoir: une plus grande égalité de l'effort fiscal d'une municipalité à l'autre, la recherche d'un niveau d'effort fiscal tolérable pour le contribuable et un accroissement des revenus des municipalités de façon à ce qu'elles puissent faire face à leurs obligations. Le ministre des Finances vous a fait part de certaines modalités de cette réforme; il vous a annoncé, au nom du gouvernement, que l'ensemble des revenus additionnels qui seront accessibles aux municipalités en vertu des propositions soumises constituait sur une base de cinq ans, une somme de près de \$300 millions.

Parmi ces modalités, je vous rappelle particulièrement la décision du gouvernement d'opérer graduellement le transfert du champ de l'impôt foncier scolaire vers les municipalités en

diminuant le taux normalisé d'impôt foncier scolaire de 0.15c par \$100. 00 d'évaluation sur une période de cinq ans.

Par ces nouvelles politiques et par d'autres qui suivront à mesure que nous avancerons dans nos études et nos recherches, nous verrons à faire disparaître ce sentiment de dépendance de la municipalité face à l'État. Nous voulons développer, entre nos deux niveaux de gouvernement, une interdépendance et une complémentarité de plus en plus grandes. Cette interdépendance de la municipalité et de l'État est encore plus nécessaire au Québec que partout ailleurs au Canada. Notre situation particulière, par rapport au reste du pays et à l'Amérique du Nord, exige que nous fassions bloc, que nous développions un esprit de collaboration et de solidarité dans tous les domaines et plus particulièrement dans l'exercice de nos responsabilités respectives.

Le gouvernement du Québec vous demande aujourd'hui de devenir de véritables collaborateurs et partenaires dans la réalisation des grands objectifs de la société québécoise.

Les problèmes et les responsabilités tant des municipalités que du gouvernement du Québec croissent à une vitesse vertigineuse. Nous ne pouvons certes pas arrêter le phénomène de l'urbanisation et de l'industrialisation, nous devons cependant apprendre à le maîtriser. Nous devons l'orienter en fonction de nos objectifs et de nos priorités. Les municipalités, munies d'outils adéquats et de ressources financières suffisantes, pourront collaborer avec nous afin d'assurer le progrès économique, social et culturel du Québec.

Je veux vous assurer ce soir, en vous félicitant de votre participation nombreuse et active à cette première Conférence provinciale-municipale, de mon profond désir de voir ces rencontres se répéter aussi souvent que possible et d'établir, avec les municipalités du Québec, les relations les plus étroites dans tous les secteurs où notre communauté d'intérêts le justifiera.

Je voudrais en terminant, remercier bien sincèrement tous ceux qui ont fait de cette conférence un succès.

Enfin, je vous demande à tous d'être plus que jamais les artisans d'une nouvelle société que le Québec a commencé à bâtir.